



J.B. 15.11 ETH

Le Caire, le 8 février 1955

Eth. B. 02.1. B./mp

Monsieur le Président de la Confédération,

J'ai l'honneur de vous présenter ci-après un premier rapport sur la mission que, sur vos instructions, je viens d'accomplir en Ethiopie.

Peu après mon retour de Suisse, le 11 janvier, j'ai quitté le Caire en avion le 14 du même mois pour Addis-Abeba, où je suis arrivé le même jour après un voyage d'une douzaine d'heures. Rentré hier au soir, le 7 février, dans la capitale égyptienne, j'y ai repris mon poste ce matin. Mon séjour en Ethiopie a tout juste excédé trois semaines, durée qui correspond à celle des deux visites qu'avait faites en Ethiopie mon prédécesseur. C'est là un minimum absolu et, si j'avais pu m'absenter du Caire plus longtemps, il n'eût pas été inutile que je prolonge au moins d'une semaine ma mission à Addis-Abeba, comme l'a fait mon collègue tchécoslovaque, avec qui j'avais voyagé à l'aller. Cela dit, je crois avoir rempli le programme que je m'étais fixé: j'ai été reçu à deux reprises par l'Empereur (une fois pour la présentation de mes lettres de créance et une autre en audience privée). J'ai rendu visite à la grande majorité des membres du Cabinet et à la plupart des personnalités qui jouent un rôle à Addis-Abeba ainsi qu'à tous les chefs de mission présents, j'ai reçu les membres de la colonie, ensemble et individuellement, et j'ai pu me rendre à l'intérieur du pays, non seulement pour les excursions traditionnellement souhaitées par l'Empereur, mais aussi pour visiter à fond, à 100 kilomètres de la capitale, la première et seule grande entreprise industrielle étrangère qui existe en Ethiopie.

Monsieur Max P e t i t p i e r r e ,
Président de la Confédération,
Chef du Département Politique Fédéral,
B e r n e



Sa Majesté Impériale Haïlé Selassié n'a pu recevoir mes lettres de créance et celles de rappel de mon prédécesseur que le 26 janvier, soit 12 jours après mon arrivée, à cause du mariage de la petite-fille du prince-héritier et des fêtes de l'Epiphanie - le calendrier éthiopien, calqué sur celui de l'église orthodoxe, est treize jours en retard sur le nôtre - qui se sont poursuivies pendant plusieurs semaines.

Vous voudrez bien trouver sous ce pli le texte de mon discours ainsi que celui de la réponse de l'Empereur.

A l'issue de cette cérémonie, le protocole veut que seules quelques paroles de courtoisie soient échangées, debout, pendant deux ou trois minutes, et sans que cela prenne, comme chez nous, la forme d'un court entretien. Après avoir cherché à savoir si c'était mon premier voyage en Afrique, l'Empereur m'a demandé avec beaucoup d'affabilité si j'étais à Berne lors de sa récente visite officielle. Je lui ai répondu qu'à mon profond regret je n'avais pas eu cet honneur, sans ajouter que la présence d'un ministre n'ayant pas encore présenté ses lettres de créance n'aurait guère été justifiée. Il m'a alors déclaré que son voyage en Suisse lui laissait "le plus joli souvenir" et qu'il avait été très touché de l'accueil chaleureux des autorités et du peuple suisses (au cours de mon autre audience, le temps allait lui permettre d'être plus loquace et plus précis sur ce sujet).

C'est volontairement que l'Empereur s'est abstenu dans son discours - d'ailleurs fort amical - comme dans les quelques mots qu'il m'a adressés ensuite, de me charger de transmettre ses remerciements au Conseil fédéral pour la réception dont il a été l'objet en Suisse. Grâce à l'excellent contact que j'avais pu établir peu après mon arrivée avec le Conseiller américain près le Ministère des Affaires Etrangères - pour lequel j'avais une lettre d'introduction d'un ami commun, M. Bigelow, ancien chargé d'affaires des Etats-Unis à Addis-Abeba - je lui avais fait part sans hésiter de notre

étonnement de n'avoir pas reçu de l'Empereur le télégramme traditionnel. J'ai pu alors constater, par les réactions de mon interlocuteur, et, plus tard, du chef du protocole, qu'il ne s'est agi là que d'un oubli dû uniquement à des circonstances fortuites: le Secrétaire particulier de Sa Majesté était à Londres, et le chef du protocole à Vienne. Malgré mes affirmations, ils ne pouvaient croire, au début, que ce message n'avait pas été envoyé et leur consternation, puis leur gêne, attestaient à ne pas s'y tromper leur bonne foi.

Pour réparer cette omission et "arranger l'affaire comme on peut le faire entre amis", il a alors été décidé que S.M. Haïlé Selassié adresserait au Conseil fédéral une lettre de remerciements personnelle, geste considéré comme plus valable qu'un message oral. Cette lettre, déjà rédigée, devait m'être confiée avant mon départ, mais le programme très chargé de ces derniers jours, et son départ imminent pour Massaua, en avaient retardé la signature par l'Empereur. J'ai l'assurance qu'elle me sera transmise incessamment par les bons soins de l'Ambassade d'Ethiopie au Caire. Cette question est donc en voie d'être réglée à notre satisfaction.

Quelques jours après la présentation de mes lettres de créance, et après m'être beaucoup démené - aucun rendez-vous n'est facile à obtenir dans un pays où la notion du temps reste imprécise - j'ai été reçu en audience privée, le 3 février, par S.M. Haïlé Selassié. Malgré la présence de son Secrétaire privé, qui ne parle que l'anglais et fait en général office de traducteur de cette langue en amharique, j'ai tout de suite parlé français, sur le conseil de mon collègue italien, ce qui a eu l'avantage de réduire l'entretien à un dialogue entre S.M. et moi.

J'ai commencé par remettre à l'Empereur le film de sa visite, pris par le Ciné-Journal Suisse et dont j'avais fait faire une copie à cette intention avant mon départ de Genève.

Comme je m'excusais de son modeste volume - je savais que des films très importants, en couleurs, lui avaient été donnés par d'autres pays - l'Empereur m'a interrompu pour m'en remercier et m'exprimer tout le plaisir qu'il avait de le recevoir, non sans observer toutefois que certains gouvernements lui avaient fait présent de films avec commentaires en langue amharique!

J'ai manifesté ensuite mon bonheur d'être dans ce magnifique pays, où tout ce que je découvrais était un motif d'enthousiasme et d'inspiration. Après avoir mentionné ma visite à Harar, où j'étais allé m'incliner devant le mausolée du Ras Makonen, père de S.M. (l'Empereur y est sensible), j'ai parlé de ma visite de la sucrerie de Wonji, créée par les Hollandais il y a deux ans et demi à 100 kilomètres de la capitale, déjà en pleine production et très florissante. En parcourant en jeep les 1500 hectares de la plantation de cannes à sucre et en faisant le tour de la fabrique modèle avoisinante, si propre, si prospère et menée avec un sens exemplaire de la discipline et des méthodes techniques les plus modernes, j'ai eu la vision de ce que nous pourrions faire dans ce pays si riche, où la Suisse ne me paraissait pas représentée comme elle devrait l'être, sur le plan diplomatique comme dans le domaine économique.

L'Empereur a relevé alors qu'entre son pays et la Suisse avaient en effet toujours existé des liens de grande amitié. Si, à cause des deux dernières guerres, ils avaient été relâchés (littéralement, il a dit : "si le gouvernement suisse n'a pas continué..."), il faut maintenant reprendre cette tradition et il serait très heureux de voir se développer les relations entre son Empire et la Suisse.

J'ai cru pouvoir déclarer ici à S.M., sans, bien entendu, rien lui annoncer, que la question de l'installation d'un agent résidant dans sa capitale allait être étudiée par le Conseil fédéral, pleinement conscient de l'insuffisance de relations diplomatiques fondées sur une ou deux visites par an à Addis-Abeba du ministre de Suisse en poste au Caire. [J'espère

que vous n'estimerez pas que je sois allé trop loin: je savais que votre opinion sur ce point était faite, puisqu'un projet de proposition au Conseil fédéral est déjà rédigé, et il fallait pour le succès de ma mission que j'apporte cet élément positif dans un domaine où chacun me posait la même question].

S.M. a naturellement abondé dans ce sens en déclarant que la création éventuelle d'affaires suisses en Ethiopie nécessitait la présence dans la capitale d'un représentant diplomatique avec lequel un contact constant pourrait être maintenu aussi bien par l'Empereur que par son gouvernement.

J'ai alors demandé au Souverain s'il envisagerait, au cas où ce projet prendrait corps, d'ouvrir une légation à Berne, ne serait-ce qu'en accréditant à Berne, pour commencer, son représentant dans une capitale voisine. Il m'a répondu que cela ne ferait aucune difficulté et que je devais en parler au Ministre des Affaires Etrangères. Se référant ensuite à son voyage en Suisse, l'Empereur m'a déclaré qu'il l'avait convaincu que "l'industrie suisse était la plus avancée". Comme il sait d'autre part que notre pays est neutre (il appuya sur ce mot), qu'il n'entretient aucune arrière pensée politique et que tout ce qu'il entreprendra sera toujours pour le bien de son Empire, il accueillera avec satisfaction toute initiative suisse.

A ce point de l'entretien, je fais part à S.M. du désir de la Société de Ciment Tourah - selon le vœu qu'elle m'avait communiqué à Addis-Abeba - d'examiner la possibilité de fonder en Ethiopie une fabrique de ciment. Sachant qu'une pareille entreprise existait déjà à Dire Dawa - et dans laquelle S.M. a investi des fonds, mais cela je ne l'ai pas dit - je demande à l'Empereur s'il juge qu'elle suffit pour les besoins du marché éthiopien ou s'il y a place pour une deuxième usine. La réponse vient sans hésitation : avec tous les projets à l'étude, et le développement du pays, il y a sûrement place pour une autre cimenterie, surtout dans le nord, soit dans la région d'Asmara.

Passant à la culture et au tissage du coton, j'exprime l'opinion que c'est là un domaine où il semble y avoir beaucoup à faire et où les Suisses, avec leur expérience, pourraient jouer un rôle. S.M. me répond que là tout est à faire et il se réfère aux promesses que M. Bührlé lui avait faites en Suisse d'envoyer quelqu'un pour étudier la question sur place. Mais, ajoute-t-il, il n'y a pas encore donné suite. J'assure S.M. que la chose sera rappelée à M. Bührlé.

Je fais encore allusion à la centrale électrique pour la construction de laquelle la maison Brown Boveri, avec d'autres firmes, a soumis une offre. S.M. n'avait pas l'air d'être au courant de l'affaire - ou ne voulait pas le paraître - et Elle s'est bornée à me dire que je devrais prendre contact avec la commission qui la suit et qui me donnera les explications nécessaires. Pour tout cela, voyez-vous, ajoute l'Empereur, il faut quelqu'un ici qui soit sur place pour suivre les affaires, nous poser des questions et se faire une opinion.

Je soulève un dernier problème : si une maison suisse se décide à créer une entreprise en Ethiopie, pourra-t-elle espérer obtenir le même appui de S.M. et les mêmes garanties que la société hollandaise Wonji a reçus (je savais par le ministre des Pays-Bas que ces garanties pouvaient être considérées comme tout à fait exceptionnelles). Sans vouloir s'engager, Haile Selassié me répond que, le moment venu, quand nous soumettrons des propositions concrètes, celles-ci seront étudiées dans un esprit très bienveillant et qu'il fera tout ce qu'il pourra pour nous aider. Peut-être y aura-t-il "de petits changements" (par rapport à ce qui a été concédé à la Wonji), mais nous pourrions compter sur son appui.

Enfin, en prenant congé, j'ai rappelé le prix que l'on attacherait à la ratification par l'Ethiopie des 4 conventions de Genève du 12 août 1949 pour la protection des victimes de la guerre. L'Empereur m'a répondu que certes cette ratification était désirable, que tout devait être prêt et il me priait d'en parler au ministre des Affaires Etrangères.

C'est sur ces paroles encourageantes qu'a pris fin l'audience que S.M. Haile Selassie avait bien voulu m'accorder. Vous me permettrez de m'abstenir, dans ce premier rapport déjà long, de m'étendre sur les éminentes qualités de ce Souverain éclairé, dont l'intelligence, le sens politique, la finesse et le charme vous sont mieux connus qu'à moi. Il me suffira de vous confirmer que dans l'Empire, dont il est le chef absolu, toutes les questions lui sont soumises jusque dans leurs moindres détails. Il s'intéresse à tout, connaît tout et veut tout voir personnellement. Personne n'ose prendre de décision sans le consulter, et cela vaut pour les plus hauts dignitaires du régime qui jouissent pourtant de sa pleine confiance. La réussite ou l'échec d'une entreprise dépend donc avant tout de la bonne volonté de l'Empereur et de l'esprit de coopération dont il daignera faire preuve. A cet égard, j'estime, comme vous avez pu le constater à Berne, que nous sommes admirablement placés. De tous les pays, la Suisse jouit en Ethiopie sans doute du préjugé le plus favorable. Le malheur est que jusqu'à présent nous n'en avons point profité. Nous avons laissé accaparer des places - que nous aurons de la peine à reconquérir - par d'autres pays, aussi exigeants que nous quant aux garanties dont ils désirent s'entourer, et non moins avisés, comme les Pays-Bas, la Suède, la Yougoslavie, même l'Italie - contre laquelle bien des hostilités existent encore - et l'Allemagne, sans parler des grandes puissances ni des Grecs et des Arméniens, introduits de longue date.

Je me permettrai de vous indiquer dans mes prochains rapports, sur la base de nombreux renseignements recueillis aux meilleures sources, les raisons pour lesquelles il nous faut sortir de notre indifférence à l'égard de l'Ethiopie et engager nos hommes d'affaires à se décider enfin à étudier ce vaste marché en plein développement, afin de tâcher de limiter le terrain que nous avons perdu et continuons chaque jour à perdre à un rythme rapide.

Veuillez agréer, Monsieur le Président de la Confédération, l'assurance de ma très haute considération.

Le Ministre de Suisse: